



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfecture du Nord

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de  
l'Environnement**

----

**Commune de STEENWERCK**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

La société SARL Luc JOURDAIN, dont le siège social est situé à 2201, rue des 3 Tilleuls 59181 STEENWERCK, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un silo plat de céréales et grains sur la commune de STEENWERCK.

Cette demande sera soumise à l'enquête publique en mairies de STEENWERCK et SAILLY-SUR-LA-LYS (Pas-de-Calais) **pendant trente et un jours consécutifs, soit du 23 novembre 2020 au 23 décembre 2020**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, la note de présentation non technique et la notice d'hygiène et de sécurité du personnel, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) (préciser : dossier SARL JOURDAIN à STEENWERCK ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale uniquement en mairie de STEENWERCK (59181) 27 Grand Place – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

L'utilisation de l'adresse par voie électronique ne permet pas de joindre des documents de taille supérieure à 5 Mo, ni de respecter l'anonymat. **Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur internet.** Toutes pièces jointes sont à transmettre en version PDF uniquement.

Monsieur Francis LECLAIRE, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies de STEENWERCK et de SAILLY-SUR-LA-LYS, au lieu de consultation du dossier les :

**Lundi 23 novembre 2020 de 9h00 à 12h00 - Mairie de STEENWERCK**  
**Samedi 12 décembre 2020 de 9h00 à 11h30 - Mairie de STEENWERCK**  
**Mercredi 16 décembre 2020 de 13h30 à 16h30 – Mairie de SAILLY-SUR-LA-LYS (Pas-de-Calais)**  
**Mercredi 23 décembre 2020 de 13h30 à 16h30 - Mairie de STEENWERCK**

**Il est recommandé à tout à chacun de veiller au strict respect des mesures sanitaires en vigueur.**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2020>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouvertures de la Préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 30 (uniquement sur rendez-vous).

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Luc JOURDAIN, Président de la SARL JOURDAIN – Tél. : 06.08.25.50.21 / [luc-jourdain@orange.fr](mailto:luc-jourdain@orange.fr)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2020>, à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairies de STEENWERCK et de SAILLY-SUR-LA-LYS pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

**AFFICHÉ LE 27 OCT. 2020**